



# Réorganisation UEUT: La nébuleuse obscure !!!

Lors du CSE du 19 décembre, la Direction a présenté la réorganisation de l'UEUT avec un document de 56 pages :

**1. Le premier point concernait la consultation sur la création du pôle technique et experts rattaché à la DUL incluant le service standard et magasin ainsi que le regroupement service réparation.**

Au vu du peu de temps accordé entre l'information et la consultation, les élu.e.s CFDT ce sont abstenus lors du vote.

## 2. Information sur les rattachements :

- Du service dépannage

Les agents de maîtrise service dépannage seront rattachés au pôle technique & expert et assureront les missions de sécurité pour l'ensemble du site, la régulation des dépannages et la décision des rappels d'astreinte. Les mécaniciens seront rattachés aux différentes UE pendant les horaires de jour : Équipe 1 et 4 UEA, Équipe 2 et 5 UEP, Équipe 3 et 6 UES. Les affectations des équipes à une UE changeront tous les deux ans.



Le collectif du service dépannage a été maintenu. Néanmoins plusieurs points de vigilance ont été émis, notamment sur le fait que les mécaniciens auront plusieurs responsables et que le dépannage doit rester la priorité de leur métier.



- Pesage et filtration :



Pesage	Nombre de personnes	Rattachement à
UEA	3 Techniciens	AMS – AM ERA
UEP	1 AM et 3 Techniciens	Pôle D3-D8-SP et labos - Adjoint Pôle Maintenance
UES	1 AM et 6 Techniciens	Cadre maintenance Pôle Atomisation

Filtration	Nombre de personnes	Rattachement à
UEA	3 Personnes	AMM – Responsable Technique
UEP	2 Personnes	SP/D3/D8 AM Service Technique
UES	2 Personnes	Pôle Dextrose – AM Mécanique Tuyauterie

La séparation du collectif créera à terme une perte de savoir et donnera une charge de travail supplémentaire à la maintenance et à l'encadrement des UE. Pour la CFDT cette réorganisation n'a aucun sens et les impacts seront très lourds sur la charge et le bien être au travail ainsi que sur la qualité du service rendu.. La CFDT a préconisé de faire ces changements en deux étapes (commencer par une UE avant de l'étendre à l'usine) afin d'évaluer la pertinence de cette réorganisation.

- Service hydraulique : pas de changement prévu
- Rattachement du poste de technicien SAP et de l'assistante au service travaux

**LA CFDT A COMME TOUJOURS DÉFENDU L'INTÉRÊT DES SALARIÉ.E.S AU COURS DE CE CSE, À SAVOIR :  
L'EVOLUTION VERS DES PASSAGES CADRE PLUTÔT QUE DES RÉTROGRADATIONS AINSI QUE LA VALORISATION DE LA POLYVALENCE.  
LA DIRECTION PRENDRA-T-ELLE EN COMPTE LES DEMANDES DE LA CFDT ?  
RENDEZ-VOUS EN JANVIER...**

